

APPELS « ÉDITION ET TRADUCTION SCIENTIFIQUES » 2021 Vague 1

**Sont éligibles les demandes financières pour un
montant maximal de 3 000 €.**

La MSH Paris Saclay peut apporter un soutien financier à votre projet éditorial en français ou en langue étrangère (anglais, espagnol, allemand, portugais ou italien). Il peut s'agir de traduction ou de révision linguistique (*language editing*).

1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay soutient des projets d'édition et de traduction d'articles scientifiques interdisciplinaires et interinstitutionnels, qui s'intéressent à des objets transversaux relevant du champ des sciences humaines et sociales.

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL « ÉDITION ET TRADUCTION SCIENTIFIQUES » 2021

La MSH Paris-Saclay a décidé de soutenir l'édition et la traduction d'articles de chercheurs et enseignants-chercheurs (post-doctorants, docteurs, universitaires ou chercheurs de grands établissements de recherche) du périmètre Paris-Saclay.

Seront financés deux types de prestation :

- L'édition (relecture ortho-typographique et mise en forme) d'articles en français ;
- La traduction d'articles en anglais, espagnol, allemand, portugais ou italien vers le français (ou du français vers l'une de ces langues).

Ces demandes d'édition et de traduction d'articles devront s'inscrire dans un projet de publication et/ou de diffusion au sein d'une revue scientifique.

L'accent sera mis sur l'édition et la traduction d'articles dont les thématiques s'inscrivent dans les axes de recherche de la MSH Paris-Saclay.

Pour les traductions, les demandes seront évaluées au regard de l'adéquation des deux critères suivants :

- Potentiel de renforcement de coopérations internationales existantes ;
- Pertinence du texte sous l'angle de l'intensification des rapports entre communautés linguistiques.

Ce soutien à l'édition et à la traduction d'articles est limité à 3 000 € par demande déposée.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Les articles à éditer ou à traduire ne doivent pas excéder 10 000 mots ;
- Pour les traductions, cinq langues sont concernées : anglais, espagnol, allemand, portugais, italien : sont donc éligibles des demandes de traduction aussi bien du français dans une de ces langues, que d'une de ces langues en français ;
- L'auteur doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay ;
- En cas de multiples auteurs, ils doivent appartenir à des laboratoires différents et au moins l'un d'entre eux doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l'un des établissements unités ou laboratoires de Paris-Saclay ;
- Les textes proposés doivent être inter/pluridisciplinaires ;
- Chaque demande d'édition ou de traduction d'un article doit être accompagnée d'un projet de publication ou de diffusion avec l'indication de la ou les revue(s) concernée(s) ;
- Les prestations doivent être réalisées entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2021 ;
- L'article publié devra comporter la mention suivante : « Ce texte a été édité/traduit avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » (cette mention devra être dans la langue de traduction pour les publications qui ne sont pas en français).

4/ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent compléter le formulaire de soumission joint en annexe.

Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement, en format pdf, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante : aap@msh-paris-saclay.fr

Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date limite de retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n'avez reçu aucun accusé de réception, veuillez contacter au plus vite Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr. Tout dossier incomplet ou hors délais sera refusé.

5/ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES PROJETS ÉDITORIAUX

Les propositions seront évaluées par la Direction de la MSH Paris-Saclay.

6/ RÉSULTATS

La liste des projets éditoriaux retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) le 30 mars 2021.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER 2021- Vague 1

Date limite de retour des dossiers : 15 janvier 2021

Date de publications des résultats : 30 mars 2021

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr